Accompagner votre réussite

03/11/2026

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conditions d'accès pour les personnes en situation de handicap

Nos formations se déroulent dans des locaux habilités à recevoir du public en situation de handicap. Tous les formateurs sont sensibilisés au handicap.

Des adaptations pédagogiques, humaines et techniques peuvent être mises en place selon les besoins (supports adaptés, rythme ajusté, modalités distancielles, accompagnement spécifique).

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter au minimum un mois avant la formation afin d'étudier ensemble les possibilités de compensation, les modalités de participation et, le cas échéant, vous mettre en relation avec nos partenaires spécialisés (RHF, AGEFIPH, MDPH, associations d'aide).

Le référent handicap accompagne chaque demande et coordonne les aménagements nécessaires.

Limites éventuelles et solutions alternatives

Si un lieu de formation ne permet pas d'accueillir une personne en situation de handicap dans des conditions adaptées, des solutions alternatives peuvent être proposées :

- organisation de la session en distanciel,
- changement de salle,
- report de la formation à une date compatible avec un lieu accessible.

- **Référent handicap au CGA :**
  - ✓ Véronique ARBOGAST : v.arbogast@cgalsace.fr ; tél. : 03.88.45.65.54,
  - ✓ en cas d'absence : Corinne MATTHISS : c.matthiss@cgalsace.fr ; tél. : 03.88.45.60.23.

- **Ressource Handicap Formation (RHF) :** consultant handicap, expert externe, qui coordonne la mise en place de solutions afin de sécuriser l'entrée et le suivi de formation en prenant en compte les besoins de compensation des personnes handicapées.

  Contact : Asso. ADAPEI : rhf.67-68@adapeipapillonsblancs.alsace ; tél. : 03.88.77.54.57.

- **Union Sourds et Malentendants du Bas-Rhin (USM67) :**

  Contact : usm67@yahoo.fr ; tél. : 09.73.54.18.16.

- **Maison Départementale des Sourds 68 (MDS68) :**

  Contact : Céline DESAINT ; mds68110@gmail.com ; tél. : 07.81.72.06.77.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH) :** entité qui favorise l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.

  Contact : Benjamin LALOUM : b-laloum@agefiph.asso.fr ; tél. : 03.26.50.66.12 ; 06.49.07.96.10.

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :** entité qui informe et conseille les personnes handicapées et leurs proches.

  Contact : accueil67.mdph@alsace.eu ; Tél. : 03.69.49.39.00.

  Contact : accueil68.mdph@alsace.eu ; Tél. : 03.69.49.39.00.

Supports de présentation de la politique d'accessibilité

Notre politique d'accessibilité est présentée à travers plusieurs supports :

- indications sur notre site internet,
- le document "Accessibilité aux personnes en situation de handicap",
- les fiches formation (rubrique "Participant en situation de handicap"),
- les convocations et mails d'information envoyés aux participants,
- la procédure interne du référent handicap,
- les coordonnées des partenaires spécialisés (RHF, USM67, MDS68, AGEFIPH, MDPH).